

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2014-2015

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2014-2015

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-10
Rapport du président de la Fondation	11-12
Rapport du président d'honneur	13-14
Rapport de l'auditeur indépendant	15-16
Résultats et évolution des actifs nets	17
Bilan	18
État des flux de trésorerie	19
Notes complémentaires	20-27
Conseil d'administration	28

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2015

Les deux donateurs suivants avaient versé 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2015 :

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ <i>Bénévoles du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos</i> | <i>384 515 \$</i> |
| ➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i> | <i>221 023 \$</i> |

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2015

Les 5 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Matériaux Blanchet ;*
- *Mines Agnico Eagle ;*
- *Ville d'Amos.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2015

Les 8 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Dubé Rosaire ;*
- *Hydro-Québec ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2015

Les 32 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Germain Réal ;*
- *Govig Bert ;*
- *Guay Louise ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Samson Bélair Deloitte & Touche ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2015

Les 57 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- *A. Bergeron & Fils ;*
- *Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;*
- *Banque Laurentienne ;*
- *Banque Scotia ;*
- *Barbès Noël ;*
- *Bigué Claude P. ;*
- *Blanchette Andrée et Philippe ;*
- *Boudreault Daniel ;*
- *Boyer Liette ;*
- *Caron Gilles ;*
- *Centre d'Informatique Abitibi ;*
- *Charitel ;*
- *CIBC ;*
- *Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;*
- *Cloutier Luc ;*
- *Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Cormier Ghislain ;*
- *Desrosiers Construction ;*
- *Dion Dorianne et François ;*
- *Dulac Michel ;*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Ivanhoé Frigon ;*
- *Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;*
- *Filles d'Isabelle d'Amos ;*
- *Garage Tardif ;*
- *Gareau Pontiac Buick ;*
- *Gariépy Jean-Marie ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Goldcorp – Éléonore ;*
- *Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;*
- *Harricana Métal ;*
- *Legault Gérard ;*
- *Legault Jean-Louis et Nicole ;*
- *Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Boulangeries Norbec ;*
- *Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;*
- *Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;*
- *Letendre Joseph-Adrien ;*
- *Magny Gérald ;*
- *Mine Louvicourt ;*
- *Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;*
- *Norkraft Quévillon ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Paul Adrien ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Roy Alexandre ;*
- *Simoneau Mario et Lise ;*
- *Société Aurifère Barrick ;*
- *Sœurs de l'Assomption ;*
- *Télébec ;*
- *Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;*
- *Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;*
- *Trudel André et Denise ;*
- *Trudel Jacques ;*
- *Ville de Matagami ;*
- *Warren Paule.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2015

Les 130 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- Allard Nicole ;
- Arcand Claude ;
- Arcand Robert ;
- Asselin Dollard ;
- Astral Média Radio / Bell ;
- Aubry Sylvain ;
- Auger Jean-Louis ;
- Autobus J.P. Bérubé ;
- Automobiles Carella ;
- Barbès Jean et Morin Lauréanne ;
- Barbès Yvette ;
- Baril Roland ;
- Bassiri Parviz ;
- Bastien, Lantagne, Richard & Associés ;
- Bellemare Louis ;
- Bernier André-Guy ;
- Bérubé Marthe ;
- Bigué Ann ;
- Bigué Claude et Dugal Marcelle ;
- Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;
- Blanchette S.A.M.N. ;
- Bois André et Labrecque Line ;
- Bouchard Lacombe Perron ;
- Boutet Jean-Yves ;
- Boutique du Bureau Gyva ;
- Brière Gérald ;
- Brière Yves ;
- Canadian Tire d'Amos ;
- Carignan Jean-Pierre ;
- Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Cercle des Fermières du Christ-Roi ;
- Charest Louise ;
- Chiasson Alvarez ;
- Cobick Louise et Joe ;
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni ;
- Construction Gaston Proulx et Frère ;
- Cormier Nathalie ;
- Côté Dorys ;
- Cyr Marie et Jean ;
- Dames Patronnesses ;
- Dansereau Guy ;
- Drouin Henri, SR ;
- Dubois Alain ;
- Équipement Amos ;
- Famille Amédée Plante ;
- Famille Bigué ;
- Famille Claude Perron ;
- Famille Jean-Guy Racicot ;
- Famille Martial Boudreau ;
- Famille Maurice Gagnon ;
- Ford Canada ;
- Fortin Gobeil Diane ;
- Frigon Jacques ;
- Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;
- Gobeil Rémi ;
- Goodyear Canada ;
- Gosselin Cécile ;
- Grondin Michel A. ;
- Guay Hélène ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2015

- *Hardy Donald ;*
- *Hardy René ;*
- *Hyundai Amos ;*
- *Imprimerie Harricana ;*
- *Lamontagne Serge ;*
- *Landry Lyse ;*
- *Laplante Lucie ;*
- *La Résidence La Cathédrale ;*
- *Larouche Rodrigue ;*
- *Lavallée Normand ;*
- *Lavoie Bertrand ;*
- *Lemire François ;*
- *Léo Tremblay ;*
- *Les Entrepreneurs Blanchet ;*
- *Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;*
- *Les Pompiers Volontaires d'Amos ;*
- *Lessard Germaine ;*
- *Letendre Micheline et Barrette Pierre ;*
- *Lévesque Lise ;*
- *Location A.B.D.M. ;*
- *Location Lauzon Amos ;*
- *Mamet Françoise ;*
- *Martel François ;*
- *Martial Jocelyne ;*
- *Martin Daniel ;*
- *Martineau René et Chabot Lucille ;*
- *Ménard Danielle et Leblanc Christian ;*
- *Michaud Michel ;*
- *Municipalité de Barraute ;*
- *Municipalité de La Motte ;*
- *Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;*
- *Nadeau Réjean F. ;*
- *Norauto ;*
- *Orizon Mobile ;*
- *Paradis Yves ;*
- *Pard Alain et Diane ;*
- *Pavage Sanimos ;*
- *Perron Jean ;*
- *Pichette Yves ;*
- *Plamondon Rollande ;*
- *Promutuel Boréale ;*
- *Provigo Distribution ;*
- *Provigo Place Centre-Ville ;*
- *Quirion Karen ;*
- *Rivest Denis ;*
- *Robitaille Marc ;*
- *Roch Serge ;*
- *Rouillier Marcel ;*
- *Sadeghi-Nejad Houshang ;*
- *Safai-Naïni Nasser ;*
- *Sauvageau Yolaine ;*
- *Savoie Liette ;*
- *Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;*
- *Sœurs Grises de Nicolet ;*
- *St-Laurent Laurier ;*
- *St-Laurent Yves ;*
- *Succession Colette Duchemin ;*
- *Succession Florence Hoechstetter ;*
- *Tardif Jean-François ;*
- *Tardif Thérèse et Georges ;*
- *Transport Hardy ;*
- *Trépanier Jean-Jacques ;*
- *Troupe Rire aux larmes ;*
- *Trudel-Neveu Pierrette ;*
- *Uni-Sélect ;*
- *Veilleux Jean-Paul ;*
- *Viens Christian et Giner Véronique ;*
- *Viens Jacques ;*
- *Vitrierie Pomerleau ;*
- *Voyages Plamondon ;*
- *Yvon Cossette Distributeur.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2015

Les 98 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2015 :

- Ameublement Branchaud ;
- Anctil Pierre-Yves ;
- Bard Céline ;
- Beauce Carnaval ;
- Bernard Denis ;
- Blais & Langlois ;
- Boisvert Serge ;
- Bossé Charles ;
- Bouchard Mario ;
- Brière Rénaud ;
- Brochu Monique ;
- Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Carignan Gilles ;
- Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos ;
- Coop IGA Extra d'Amos ;
- Coopérative de travail de Guyenne ;
- Cormier Marielle et Jacques ;
- Côté Lise ;
- Cree Nation of Nemaska ;
- Cree Nation of Wemindji ;
- Cregheur Paul ;
- Darby Daniel ;
- Dauphin Linda ;
- Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;
- Deshaies ;
- Dion Jean ;
- Dubé Pascale ;
- Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;
- Duchesne Michel ;
- Dulac Clara B. ;
- Dulac Ghislaine ;
- Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;
- Falardeau Guy ;
- Famille Narcisse Paquin ;
- Fortier Alain ;
- Fortier Sylvain ;
- François Gendron, député d'Abitibi-Ouest ;
- Gagnon Guy ;
- Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;
- Grenier Roger ;
- Groupe Sogitex ;
- Haïkal Joseph ;
- Hamamji Boutros Sami ;
- Industries Westburne ;
- Jacques Fortin Construction ;
- Jutras Michel ;
- Labrèche Gaston ;
- Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;
- Laflamme Benoit ;
- Lajoie Maurice ;
- Larouche Bureautique ;
- Le personnel de Samson Bélair Deloitte & Touche ;
- Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;
- Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;
- Les Maisons Funéraires Blais ;
- Les Toitures GGR ;
- Levasseur Ghislain ;
- Marenger Aline et Richard Florent ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2015

- *Martineau Jacques ;*
- *Matériaux 3 plus 2 ;*
- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J. ;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de La Corne ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Œuvres Louis-Rhéaume ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parent et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pétrole J.M. Dupont ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Soma Auto ;*
- *Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;*
- *St-Laurent Marie-Josée ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Touzin Nicole et Michel Bélanger ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2015

Les 3 personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- Dansereau Guy ;
- Hardy Jacques ;
- Tremblay Yves.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2015

	\$
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	350 000
Matériel ophtalmique	250 541
Lits avec commandes électriques	144 294
Scanner multibarrettes	141 295
Moniteurs à signes vitaux	135 927
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Équipement de laparoscopie	71 733
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Endoscopes	63 107
Moniteur fœtal	58 723
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	55 139
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Autre équipements et mobilier	45 117
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Civières	36 154
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	21 575
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Écarteur Omni-Tract	17 182
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Réaménagement pédiatrie, unité mère-enfants	14 500
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Lit chauffant de réanimation néonatale	14 183
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	13 135
Table de réanimation	13 000
À reporter	3 348 714

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2015

	\$
Solde reporté	3 348 714
Tables d'examen	11 985
Pompes athrombiques	10 000
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapotherm»	9 517
Fauteuils roulants	9 258
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Système informatique	8 485
Bilirubinomètre	8 259
Lampe à photothérapie	8 085
Oxymètres de pouls	7 338
Pompes volumétriques	7 300
Mobilier salon pour la famille	7 087
Bain Glenview	6 946
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Tables de mobilisations	6 225
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Chaises berçantes	5 258
Tables de chevet et tables de lits	5 254
Lève-patients	5 024
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Sérothèque	3 995
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
Otoscopes et ophtalmoscopes	3 657
Fauteuils gériatrique	3 606
Pédalier d'exercice	3 010
Concentrateurs d'oxygène	3 000
Scie à plâtre	2 840
Rideaux pour département d'oncologie	2 770
Défibrillateur	2 731
Total	3 556 815



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4^e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél. : 819 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec fierté que je vous présente les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière (août 2015) de votre Fondation totalisent près de **212 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Près de **95 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Près de **87 000 \$** des dons proviennent des dons qui nous furent versés suite à nos **relances annuelles** ;
- Près de **13 000 \$** furent encaissés suite à des invitations personnalisées effectuées par l'hôpital d'Amos, et ce, à des **personnes y ayant séjourné** ;
- Plus de **12 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Un **legs** au montant de **2 000 \$** fut également encaissé ;
- Près de **2 000 \$** représentent les dons reçus dans le cadre de notre activité **Cotopaxi** ;
- La différence, soit environ **1 000 \$** est le fruit de nombreux dons anonymes, pour la plupart, soit tous ceux qui nous ont remis leurs dons dans les **barils** situés à l'entrée de l'hôpital et du CLSC, la **boîte** située à l'entrée de l'hôpital de même que dans un **contenant**, installé à la succursale d'Amos de la Banque Nationale du Canada.

Au sujet des **dons spécifiques**, j'attire votre attention sur le fait qu'en date du 31 août 2015, votre Fondation **disposait de plus de 230 000 \$ pour le financement d'équipement précis**. Nous savons que l'hôpital d'Amos travaille actuellement sur plusieurs dossiers en lien avec cette somme de 230 000 \$. Pour chacun des équipements mentionnés par les donateurs à l'origine des dons spécifiques, le conseil d'administration s'assure que les projets qui en découlent cadrent avec les priorités établies par les responsables de l'hôpital d'Amos et de l'absence d'un financement direct du gouvernement.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer plus de 70 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier. Sur ce point, il est important de souligner le fait que nous subissons la baisse des rendements offerts par les marchés.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2015, **votre Fondation** a investi près de **145 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu. La presque totalité de ces interventions le furent à l'hôpital d'Amos dont 100 000 \$ pour la nouvelle table d'angiographie numérique.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que les objectifs de votre Fondation sont très précis, à savoir :

- Améliorer les soins à nos malades et à nos accidentés ;
- Éviter les transferts des malades et des accidentés à l'extérieur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention des médecins dans le secteur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention du personnel hospitalier, ici à Amos ;
- Aider le développement de la traumatologie et d'autres spécialités.

Le conseil d'administration de votre Fondation prend toujours grand soin de surveiller et planifier l'usage des dons reçus afin de respecter ses obligations envers les autorités fiscales, tout en répondant le mieux possible aux demandes exprimées par les responsables de l'hôpital d'Amos.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec vigueur tout au long de la dernière année. J'aimerais ici souligner l'apport exceptionnel de Monsieur Jacques Noël. Il fut l'un des rares administrateurs à y siéger depuis la mise en place de votre Fondation, soit au cours d'octobre 1986. Je le remercie, en mon nom et au nom de tous, pour la qualité exceptionnelle de son implication.

Soyez **très fiers** de la santé financière de votre Fondation et de ses **réalisations** !


Yves Roy
Président de la Fondation



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4^e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél. : 819 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

Les années passent très vite à votre Fondation et la dernière année fut extrêmement riche et occupée.

Le projet de Loi 10 a retenu non seulement l'attention de la population de tout le Québec mais particulièrement celui des administrateurs de votre Fondation. Ceux-ci ont investis beaucoup d'énergie dans ce dossier, non seulement pour connaître les effets de cette Loi sur ses changements au niveau du réseau de la santé de l'Abitibi mais aussi pour que votre Fondation puisse continuer à permettre la consolidation et le développement de l'hôpital d'Amos.

Les besoins en équipements médicaux sont énormes et les capacités du gouvernement à assumer leur remplacement est réduit de façon significative. Si l'on ajoute les investissements que requiert les équipements de pointe ainsi que ceux pour offrir de nouveaux services, il est évident que votre Fondation risque de subir une pression additionnelle à titre de contribution. Cette pression risque d'être importante même si on se limite à financer des équipements permettant la consolidation des soins de santé sur notre territoire.

Depuis plusieurs années, votre Fondation consacre beaucoup d'énergie en vue de doter l'hôpital d'Amos d'un équipement majeur. Au cours de la dernière année, de nombreuses démarches furent réalisées afin de trouver une partie du financement qu'impliquait cet équipement. Des résultats très prometteurs furent obtenus. À ce jour, 355 000 \$ ont été promis, dont une partie est déjà encaissée.

La situation actuelle est précaire quant à cet important dossier et les besoins prioritaires de l'hôpital sont énormes.

Les administrateurs ont consacré également beaucoup de temps et d'énergie à l'identification et à la mise en place de nouvelles sources de financement.

A ce sujet, il me fait plaisir de vous mentionner, une fois de plus, que votre Fondation a obtenu un véritable succès lors de la tenue de son activité identifiée comme étant la Journée d'Essai Ford. Plus de 5 000 \$ y furent recueillis grâce à l'implication de Ford, des propriétaires de Soma Auto, de nombreux bénévoles et une participation extraordinaire de la population.

Votre Fondation s'est également impliquée dans une nouvelle activité de financement, soit celle que l'on connaît sous le nom de Cotopaxi. Cette activité de financement en est une qui regroupe toutes les fondations hospitalières de l'Abitibi. Le promoteur de cette activité est Monsieur Michel Ratté de Max Aviation. L'activité consiste à ce que chaque fondation hospitalière recrute des grimpeurs qui devront escalader le Cotopaxi, une montagne en équateur au cours du mois de mars 2016. On a dû choisir un autre mont, le Cayambe, suite à une éruption récente du Cotopaxi.

Chaque grimpeur doit assumer personnellement ses frais de voyage et doit de plus effectuer des démarches afin que sa fondation recueille un minimum de 5 000 \$. Nous avons la chance à Amos d'avoir 8 grimpeurs. Aussi, c'est avec beaucoup d'émotion que je vous présente ces braves gens dynamiques et très motivés : **Madame Émilie Bélanger, Messieurs Guy Bilodeau, Donald Blanchet, Anthony Drapeau, Rémi Drolet, Marc-André Lavergne, François Lemire et Pascal Sayer.** Nous comptons sur votre générosité légendaire lorsque ces grimpeurs vous solliciteront. Seul votre appui leur permettra d'atteindre leur objectif personnel de 5 000 \$ en dons au profit de la Fondation Hospitalière d'Amos.

Beaucoup d'efforts ont aussi été investis afin de doter votre Fondation d'outils lui permettant d'être plus visible auprès des donateurs actuels et potentiels tout en lui permettant d'être plus efficace. A ce titre, votre Fondation dispose et utilise davantage un site Internet à titre d'outil de communication. De plus, votre Fondation a mis en place un outil sécurisé de Don en ligne. Ce nouvel outil semble répondre à un besoin. Il nous permet, entre autre, d'être plus efficace et de faciliter la remise de dons de la part des donateurs.

En terminant, **Merci** à tous ceux et celles qui nous ont appuyés encore, si généreusement, cette année. Je vous **demande de continuer à nous supporter plus que jamais dans le contexte actuel.**

Quelle belle aventure que votre Fondation. Soyez en très fier !



Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

66, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

Téléphone : 819 732-3208
Télécopieur : 819 732-0908
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc., qui comprennent le bilan au 31 août 2015 et l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient être apportés aux produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014, de l'actif à court terme aux 31 août 2015 et 2014 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2014 et 2013 et aux 31 août 2015 et 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. au 31 août 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Clabot Meant Thoutan S.E.N.C.R.L. 1

Amos

Le 15 octobre 2015

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2015	2015	2015	2014
	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds
	permanent	libre	totaux	totaux
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	211 819	-	211 819	205 661
Placements	-	70 432	70 432	68 512
	211 819	70 432	282 251	274 173
Charges				
Donations	-	144 671	144 671	300 801
Campagne de financement	-	9 776	9 776	7 928
Honoraires professionnels	-	5 306	5 306	2 608
Fournitures et déclaration annuelle	-	34	34	78
Télécommunications	-	465	465	473
Intérêts et frais bancaires	-	45	45	63
	-	160 297	160 297	311 951
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	211 819	(89 865)	121 954	(37 778)
Actifs nets au début	2 508 043	-	2 508 043	2 545 821
Transfert entre fonds (note 8)	(89 865)	89 865	-	-
Actifs nets à la fin	2 629 997	-	2 629 997	2 508 043

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Bilan

Exercice clos le 31 août

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	204	7 076
Intérêts courus à recevoir	32 409	32 687
Taxes à recevoir	711	770
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	750 050	635 068
	<u>783 374</u>	<u>675 601</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	2 094 081	1 984 587
	<u>2 877 455</u>	<u>2 660 188</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Compte à payer	17 331	-
Revenu reporté (notes 2 et 5)	230 127	152 145
	<u>247 458</u>	<u>152 145</u>
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 8)	2 629 997	2 508 043
	<u>2 877 455</u>	<u>2 660 188</u>

AU NOM DU CONSEIL

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 août

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	121 954	(37 778)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	278	7 563
Taxes à recevoir	59	(121)
Revenus reportés	77 982	52 106
Compte à payer (frais courus)	17 331	(3 160)
	<u>217 604</u>	<u>18 610</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(1 544 804)	(1 911 892)
Encaissement des placements	1 320 328	1 895 237
	<u>(224 476)</u>	<u>(16 665)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(6 872)	1 955
ENCAISSE AU DÉBUT	7 076	5 121
ENCAISSE À LA FIN	204	7 076

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Souscriptions à recevoir

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 82 000 \$ à la fin de l'exercice.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles la Fondation s'est engagée à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les dépôts à terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente d'obligations sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. A ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par la Fondation.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfique et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par la Fondation pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

3. DONNS

	2015	2014
	\$	\$
Dons en espèces	113 128	101 769
Dons en nature	4 019	3 090
Dons spécifiques (note 4)	94 672	100 802
	<u>211 819</u>	<u>205 661</u>

4. DONNS SPÉCIFIQUES

	2015	2014
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	172 654	152 908
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	42 829	38 138
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(120 811)	(90 244)
	<u>94 672</u>	<u>100 802</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

5. REVENU REPORTÉ

	2015 \$	2014 \$
Solde au début	152 145	100 039
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation furent réalisées au cours de l'exercice	(42 829)	(38 138)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	120 811	90 244
Solde à la fin	230 127	152 145

6. PLACEMENTS

	2015 \$	2014 \$
Dépôts à terme (valeur nominale 2 842 081 \$ (2 619 588 \$ en 2014)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,97 % à 2,9 % (1,75 % à 3,02 % en 2014), et échéance de 2016 à 2019 (de 2015 à 2018 en 2014) (valeur au marché de 2 906 255 \$ (2 677 365 \$ en 2014))	2 842 081	2 619 588
Compte à intérêt quotidien	2 050	67
	2 844 131	2 619 655
Moins : Portion échéant à court terme	750 050	635 068
	2 094 081	1 984 587

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

	\$		\$		\$
2016	750 050	2017	1 326 100	2018	487 981
2019	280 000				

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 2 876 744 \$ (2 659 418 \$ au 31 août 2014) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 89 865 \$ du Fonds permanent au Fonds libre. Depuis le début des opérations de la Fondation, voici les montants transférés entre le Fonds permanent et le Fonds libre :

	<u>\$</u>
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2015	89 865
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2014	243 439
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2013	99 920
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2012	27 443
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2011	146 730
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2010	163 746
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2009	126 028
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2008	(47 454)
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2007	256 440
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	<u>2 629 997</u>
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>3 736 154</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

10. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ en 2014). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. À l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2015, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 483 045 \$ (604 191 \$ en 2014).

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2015

11. ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à remettre en mars 2016, au CSSS Les Eskers de l'Abitibi, une somme de 100 000 \$ à titre de participation au financement de l'acquisition de la nouvelle table d'angiographie numérique.

La Fondation s'est également engagée à financer les frais d'aménagement d'un salon de la famille au 6^e étage de l'hôpital, et ce, jusqu'à concurrence des sommes reçues suite au décès de Dr. Alain Dubois, soit 7 785 \$.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2015

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Bernier Patrick	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
Jodoin Sylvie	Directrice
McGuire Jean	Directeur
Nadeau Michel	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Gosselin Kaven	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Letendre Joseph-Adrien	Administrateur
Riopel Jacques	Administrateur
Tremblay Marie Pier	Administratrice